

VENEZ AU THÉÂTRE EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Protocole sanitaire *d'accueil des Etablissements scolaires et sociaux*

Toute l'équipe de la Scène nationale est mobilisée pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Nous mettons en œuvre les directives édictées le 7 septembre 2020 par le Ministère de la culture en matière de protocole sanitaire dans les salles de spectacles. Nous renforçons notamment l'aération et la désinfection des salles entre chaque représentation.

Ces mesures prennent en compte le fait que le Département de Saône et Loire est désormais en zone d'alerte. Elles seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

■ **Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans** dans tous les espaces communs du théâtre, y compris en salle pendant les spectacles pour toute la durée de la représentation et jusqu'à votre sortie.

■ **Merci d'arriver au plus tôt les soirs de spectacles.** Pour information ouverture de la billetterie dès 19h30 et ouverture de la salle à 20h (pour les spectacles à 19h, ouverture de la billetterie à 18h et des portes à 18h30).

■ **le placement en salle est non numéroté.** Tant que nous sommes en zone d'alerte, les jauges des spectacles sont réduites pour permettre de laisser **un fauteuil vide entre chaque groupe**. Un groupe s'entend pour une personne isolée, un couple, une famille, des amis.... **Pour les groupes importants de plus de 10 personnes, un fauteuil sera laissé libre toutes les dix places.**

■ **Notre personnel d'accueil assurera votre placement en salle.** Si notre personnel d'accueil veille au bon maintien de la distanciation **nous comptons aussi sur la vigilance de l'équipe pédagogique** pour y participer.

■ **Des distributeurs de Gel hydro-alcooliques** sont mis à votre disposition à l'entrée du théâtre et devant les portes de la salle.

■ **Veillez à ne rien laisser en salle (et notamment vos masques !)** Des poubelles covid sont à disposition dans le hall d'accueil. Le bar et le vestiaires sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

■ **Concerts sandwiches, Apéros concerts :** Tant que le Département de Saône et Loire est en zone d'alerte, les apéros concerts, les concerts sandwiches sont annulés.

SPECTACLES EN TEMPS SCOLAIRES / EN SOIRÉE

→ EN TEMPS SCOLAIRES

■ Les gestes barrières seront appliqués. (cf Informations générales)

■ Dès votre arrivée, **nous vous demandons de rester à l'extérieur du bâtiment en respectant les gestes barrières** tant que vous n'avez pas vos billets en votre possession.

■ **Confirmation d'effectifs** : le professeur référent confirmera auprès du guichet le nombre d'élèves et d'accompagnateurs. Chaque classe **est séparée par une rangée de sièges vides devant et derrière eux.**

POUR RAPPEL : Tant que nous sommes en zone d'alerte, les jauges des spectacles sont réduites pour permettre de laisser un fauteuil vide entre chaque groupe. Un groupe s'entend pour une personne isolée, un couple, une famille, des amis.... **Pour les groupes importants de plus de 10 personnes, un fauteuil sera laissé libre toutes les dix places.**

→ EN SOIRÉE

■ Les gestes barrières seront appliqués. (cf Informations générales)

■ Dès votre arrivée, **nous vous demandons de rester à l'extérieur du bâtiment en respectant les gestes barrières** tant que vous n'avez pas vos billets en votre possession.

■ **Confirmation d'effectifs** : le professeur référent confirmera auprès du guichet le nombre d'élèves et d'accompagnateurs. Aucune modification d'effectif ne sera prise en compte à la dernière minute et les places seront données à votre arrivée, afin de pouvoir vous placer en salle.

POUR RAPPEL : Tant que nous sommes en zone d'alerte, les jauges des spectacles sont réduites pour permettre de laisser un fauteuil vide entre chaque groupe. Un groupe s'entend pour une personne isolée, un couple, une famille, des amis.... **Pour les groupes importants de plus de 10 personnes, un fauteuil sera laissé libre toutes les dix places.**

VISITES ET RENCONTRE AVEC LES ARTISTES

■ Les gestes barrières seront appliqués. (cf Informations générales)

■ En fonction de votre effectif, votre groupe pourra être scindé en plusieurs groupes si besoin.

■ Les rencontres avec les artistes seront possibles dans le respect de la distanciation entre les artistes et le public. (en salle en temps scolaire et à l'Espace Cabaret en soirée)

ATELIERS DE PRATIQUE

■ Les gestes barrières seront appliqués. (cf Informations générales)

■ La taille et la configuration des espaces déterminent la capacité d'accueil de manière à respecter les mesures sanitaires devant être appliquées.

■ La distanciation entre chaque personne (intervenant et participant) est appliquée. Les conditions de la pratique artistique peuvent être assouplies avec la dispense de l'obligation du port du masque et du respect des règles de distanciation physique pour la pratique des activités **dont la nature même ne le permet pas.**